

Résultats annuels 2024 et perspectives 2025

- Chiffre d'affaires en très forte hausse à 42,5 M€ (+27,0 M€ sur un an, soit +176%), reflétant le niveau d'activité élevé des Forges de Tarbes et l'intégration de Valdunes Industries ;
- Chiffre d'affaires par salarié en progression de près de 30% ;
- EBITDA⁵ en progression de 2,2 M€ à périmètre constant⁴ ;
- Hors dépréciations, résultat opérationnel et résultat net en progression ;
- Niveau d'endettement du Groupe s'améliore en passant à 32,2% de son chiffre d'affaires 2024 contre 83% en 2023 ;
- Poursuite de la forte dynamique commerciale en 2025, dans un contexte particulièrement porteur pour les activités en lien avec le secteur de la défense ;
- Accroissement du périmètre du Groupe au 1^{er} mai 2025 avec la reprise de Fonderie de Bretagne¹.

Europlasma, groupe industriel spécialisé dans le développement d'activités stratégiques, dans la dépollution et dans la décarbonation, présente ses comptes consolidés 2024 audités par le collège des Commissaires aux Comptes et arrêtés par le conseil d'administration (période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024).

Le Groupe a connu au cours de l'exercice une évolution importante de son périmètre avec la reprise, en plan de cession à compter du 20 mars 2024², du fonds de commerce et des actifs de MG-Valdunes, intégrés à la société **Valdunes Industries** créée à cet effet. Cette dernière, qui est comptabilisée au sein du pôle Industries, regroupe les sites de Leffrinckoucke (Dunkerque) et de Trith-Saint-Léger (Valenciennes), derniers lieux de fabrication en France de roues et d'essieux pour l'industrie ferroviaire. Le Groupe a également repris, en novembre 2024³, FP Environnement, société spécialisée dans la dépollution et acteur majeur du désamiantage. La société **FP Industries**, créée dans le cadre de cette reprise, rejoint le segment Traitement des déchets dangereux.

Chiffres clés

En k€ - données auditées	2023	2024	Variation totale	2024 à périmètre constant ⁴	Variation à périmètre constant ⁴
Chiffre d'affaires	15 406	42 451	+27 045	24 925	+9 519
EBITDA⁵	-12 990	-13 533	-543	-10 796	+2 194
Résultat opérationnel courant, y compris les dépréciations	-19 667	-26 292	- 6 625	-22 008	-2 341
Résultat opérationnel	-18 724	-21 819	- 3 095	-21 556	-2 832
Résultat financier	3 624	3 156	-469	3 460	-164
Impôts sur les bénéfices	355	2 754	+2 398	2 155	+1 800
Résultat net des sociétés intégrées	-14 745	-15 909	-1 165	-15 942	-1 197
Résultat net (part du Groupe)	-14 744	- 15 291	- 547	-15 937	-1 193

¹ Voir les communiqué du [25 avril](#) et [28 avril 2025](#).

² [Voir le communiqué du 20 mars 2024](#).

³ [Voir le communiqué du 29 novembre 2024](#).

⁴ Hors Valdunes Industries et FP Industries.

⁵ Voir les précisions en dernière page de ce communiqué sur les indicateurs alternatifs de performance utilisés.

Au cours de l'exercice 2024, le groupe Europlasma a généré un **chiffre d'affaires** de 42,5 M€, en très forte hausse de 27,0 M€ sur un an (+176% en données publiées, +61,7% à périmètre constant). Cette nette progression du niveau d'activité s'explique par l'activité très soutenue des Forges de Tarbes ainsi que par l'intégration de Valdunes Industries au cours de l'exercice. A périmètre constant, le chiffre d'affaires consolidé atteint 24,9 M€ (vs 15,4 M€ en 2023), soit une progression de 61,7% sur un an.

L'**EBITDA**⁵ du Groupe ressort à -13,5 M€ (vs -13 M€ en 2023), notamment affecté par les coûts liés à la reprise de Valdunes Industries. A périmètre constant⁴, l'**EBITDA**⁵ progresse de +2,2 M€, porté par la bonne performance opérationnelle des Forges de Tarbes et une amélioration enregistrée pour le segment Solutions plasma (en lien avec les premières ventes effectuées par Europlasma avant sa substitution par Valdunes Industries), qui ont compensé l'augmentation des coûts du site de Satma Industries.

Le Groupe a comptabilisé deux dépréciations pour un total de 7,3 M€, qui concernent les sites d'Inertam (1,0 M€) et de Satma Industries (6,3 M€). En conséquence, le **résultat opérationnel courant** ressort à -26,3 M€ (-19,7 M€ en 2023). Sans ces deux écritures comptables ponctuelles faisant suite au test de dépréciation (Impairment test) et sans effet sur la trésorerie, le résultat opérationnel courant aurait connu une nette amélioration.

Par ailleurs, le Groupe a comptabilisé un produit comptable non courant, donc sans effet sur la trésorerie, lié à l'acquisition en plan de cession du fonds de commerce et des actifs de MG-Valdunes, dont la valeur économique est nettement supérieure au prix d'acquisition (*badwill*), pour un montant de 4,0 M€ au 31 décembre 2024. En conséquence, le **résultat opérationnel** ressort à -21,8 M€ sur l'exercice (-18,7 M€ en 2023).

Le coût de l'endettement financier a représenté -3,2 M€ en 2024 (-3,5 M€ en 2023), principalement en lien avec le financement par emprunt obligataire mis en place. Le Groupe a également comptabilisé un produit financier de 6,6 M€, sans effet sur la trésorerie, correspondant au produit de réévaluation à la juste valeur des BSA associés aux financements obligataires. Le **résultat financier** s'établit ainsi à 3,2 M€ (3,6 M€ en 2023).

Le Groupe comptabilise un **produit d'impôt** de 2,8 M€ (0,4 M€ en 2023) principalement lié à l'amortissement des actifs réévalués dans le cadre des acquisitions de Satma Industries, des Forges de Tarbes et de Valdunes Industries ainsi qu'à une reprise de l'impôt différé actif de Satma Industries à la suite de la dépréciation des immobilisations.

En conséquence, le **résultat net**, y compris ces dépréciations, ressort à -15,9 M€ contre -14,7 M€ en 2023 et le **résultat net part du Groupe** s'établit à -15,3 M€ contre -14,7 M€ en 2023.

Performance des activités

Industries : activité en très forte hausse et carnet de commandes à un niveau historique

En k€ - données auditées	2023	2024	Variation	Dont Valdunes Industries
Chiffre d'affaires	11 415	36 478	+25 063	17 421
EBITDA ⁵	-4 612	-7 184	-2 572	-2 649
Résultat opérationnel	-5 619	-12 859	-7 240	-171

Le segment Industries (**Les Forges de Tarbes, Valdunes Industries, Satma Industries et Les Forges de Gerzat**) a multiplié par plus de trois son niveau d'activité en un an et a atteint un chiffre d'affaires de 36,5 M€ en 2024, en raison de :

- La forte demande enregistrée par Les Forges de Tarbes pour la production de corps creux ;
- L'intégration de Valdunes Industries, avec la fourniture de roues de train.

Le recul de la performance opérationnelle du segment Industries s'explique à la fois par les coûts fixes du site de Satma Industries ainsi que par les coûts liés à la reprise Valdunes Industries afin de préparer la mise en œuvre du plan de retournement. Pour leur part, Les Forges de Tarbes se sont rapprochées de la rentabilité opérationnelle.

Les **Forges de Tarbes** ont connu un niveau élevé d'activité, avec la fabrication de 54 501 corps creux en 2024 (36 347 en 2023), soit une hausse de 50% sur un an. Afin de répondre aux commandes et aux nombreuses sollicitations liées au contexte géopolitique, le Groupe a décidé d'augmenter le capacitaire de production de corps creux afin de répondre à ses clients qui souhaitent sécuriser leur approvisionnement sur le long terme.

L'exercice 2024 a été marqué par l'intégration de **Valdunes Industries**, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 17,4 M€ depuis sa reprise à compter du 20 mars 2024. Pour mémoire, les premiers mois ont été mis à profit afin d'analyser l'organisation du processus productif. La vente de pièces issues du stock disponible à la reprise du site ainsi que la production de nouvelles pièces ont permis une montée en puissance au cours de l'année, soutenue par de bons débouchés commerciaux.

La production de feuilles anodisées pour condensateurs (**Satma Industries**) a repris le 1^{er} avril 2024, comme prévu dans le cadre du plan de sobriété afin d'assurer les meilleures conditions économiques d'exploitation. Grâce à la négociation des contrats énergétiques, Satma a pu baisser ses coûts de production afin d'accroître sa compétitivité et se rapprocher ainsi des tarifs de ses concurrents. Les volumes vendus ont progressé de près de 30% sur l'exercice.

Enfin, le Groupe indique qu'il poursuit les études avec l'ensemble des parties prenantes en vue de redéfinir le cadre de son projet pour **Les Forges de Gerzat**.

Traitement des déchets dangereux : optimisation des coûts opérationnels

En k€ - données auditées	2023	2024	Variation	Dont FP Industries
Chiffre d'affaires	3 049	3 563	+514	105
EBITDA⁵	-2 540	-2 191	+349	-88
Résultat opérationnel	-6 534	- 4 353	+2 181	-91

Le segment Traitement des déchets dangereux (**Inertam, FP Industries**) atteint un chiffre d'affaires de 3,6 M€ en 2024 (3 M€ en 2023). Le résultat opérationnel est en nette progression (+2,2 M€ sur un an), en lien avec l'optimisation des conditions de production, mais demeure toujours affecté par les coûts fixes inhérents au site. 1 515 tonnes de déchets amiantés ont été traitées (1 434 tonnes en 2023) sur une période spécifique afin de disposer des meilleures conditions d'exploitation.

Décarbonation : progression du niveau d'activité et de la performance opérationnelle

En k€ - données auditées	2023	2024	Variation
Chiffre d'affaires	887	1 348	+461
EBITDA⁵	-938	-857	+81
Résultat opérationnel	-1 147	-939	+208

Le segment Décarbonation (**Chopex**) a enregistré un chiffre d'affaires de 1,3 M€ sur l'exercice 2024, en hausse de plus de 50% sur un an (+0,5 M€) et a poursuivi l'amélioration de sa performance opérationnelle (+22% pour le résultat opérationnel).

Sur l'exercice, 14 345 tonnes de CSR (combustibles solides de récupération) ont été préparées pour compte de tiers (vs 13 081 tonnes en 2023). L'important travail de développement commercial mené par le Groupe s'est ainsi traduit par une hausse notable de l'activité ainsi que par une revalorisation du prix de vente de la production de CSR.

Solutions Plasma : un chiffre d'affaires incluant la vente de stocks issus de la reprise de Valdunes Industries

En k€ - données auditées	2023	2024	Variation
Chiffre d'affaires	55	1 061	+1 006
EBITDA ⁵	-4 899	-3 302	+1 597
Résultat opérationnel	-5 424	-3 668	+1 756

L'activité du segment **Solutions Plasma** (Europlasma, Europlasma Environmental Technologies « EET » et Field Intelligence) porte les activités de R&D et les frais de structure du Groupe, ce qui explique un EBITDA structurellement négatif mais maîtrisé d'un exercice à l'autre.

Ce segment a enregistré un chiffre d'affaires de 1 M€ sur le 1er semestre 2024, correspondant principalement aux ventes réalisées par Europlasma en tant que repreneur du fonds de commerce et des actifs de MG-Valdunes, antérieurement à sa substitution par Valdunes Industries. Pour la présentation des comptes, le montant de ce chiffre d'affaires réalisé par Europlasma a été considéré dans le périmètre constant.

Trésorerie

En k€ - données auditées	2023	2024	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-9 966	-10 884	-917
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-953	-2 090	-1 137
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	+9 671	+13 557	+3 886
Variation de la trésorerie	-1 255	+587	+1 843

Les **flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles** ressortent à -10,9 M€, intégrant les dépenses de fonctionnement du site d'Inertam (-4,1 M€) et du segment Industries (-4,5 M€), avec un impact positif des Forges de Tarbes.

Les **flux de trésorerie liés aux activités d'investissement** représentent -2,1 M€ dont -1,5 M€ relatifs à des immobilisations et -0,6 M€ liés aux variations des prêts et avances consentis.

Le besoin de trésorerie généré par les activités opérationnelles et les investissements atteint donc 8,0 M€ sur l'exercice 2024, en baisse par rapport à 2023 (10,9 M€).

Les **flux de trésorerie liés aux activités de financement** atteignent +13,6 M€, comprenant l'encaissement de 5,0 M€ lié à la cession de 25% du capital de Valdunes Industries, les émissions d'emprunt obligataire, les avances remboursables perçues pour 10,9 M€ et les remboursements d'emprunts (dettes de location et crédit-bail) pour 1,7 M€.

Sur l'exercice, le Groupe affiche une variation de trésorerie positive, à +0,6 M€ contre -1,3 M€ en 2023.

Bilan

En k€ données auditées	31/12/23	31/12/24	Var.
Actifs non courants	30 654	24 247	-6 408
<i>Dont Immobilisations corporelles</i>	24 185	19 529	-4 656
Actifs courants	14 609	38 656	+24 047
<i>Dont stocks et en-cours</i>	7 867	17 841	+9 974
<i>Dont clients et comptes rattachés</i>	2 471	8 699	+ 6 228
<i>Dont trésorerie et équivalent de trésorerie</i>	1 157	1 744	+587
Actif	45 263	62 902	+17 639

	31/12/23	31/12/24	Var.
Capitaux propres	- 4 754	-11 146	-6 393
Passifs non courants	18 938	23 751	+4 813
<i>Dont dettes financières</i>	6 218	10 178	+3 959
Passifs courants	31 079	50 298	+19 219
<i>Dont autres dettes opérationnelles</i>	9 017	20 870	+11 853
<i>Dont dettes financières</i>	6 513	3 491	-3 022
Passif	45 263	62 902	+17 639

La valeur totale des actifs d'Europlasma a augmenté de 17,6 M€ sur l'exercice, principalement en raison de l'entrée de Valdunes Industries dans le périmètre du Groupe. La valeur nette des immobilisations corporelles diminue cependant de 4,7 M€, notamment en raison des dépréciations effectuées pour Inertam et Satma. Les stocks augmentent de 10,0 M€, principalement en raison de la comptabilisation du stock de Valdunes Industries.

Les capitaux propres du Groupe diminuent de 6,4 M€, affectés principalement par la perte de l'exercice (-15,3 M€).

A la clôture de l'exercice, les dettes financières progressent de 0,9 M€ (4,8 M€ sur 2023). L'endettement brut atteint un montant de 13,7 M€, principalement composé de l'emprunt provenant du FDES pour Valdunes Industries (4,0 M€), de dettes de location (4,0 M€), de l'avance remboursable pour les Forges de Tarbes (2,2 M€) et de 1,5 M€ au titre du financement obligataire (1,5 M€). Ainsi, le niveau d'endettement du Groupe s'améliore en passant de 83% à 32,2% de son chiffre d'affaires 2024.

Continuité d'exploitation

Compte tenu de la situation de sa trésorerie au 31 décembre 2024 et des différentes sources de financement présentées ci-après, Europlasma estime être en capacité de financer les activités et investissements du Groupe jusqu'au 31 décembre 2025.

Dans le cadre de la reprise de Valdunes Industries, l'Etat a octroyé un financement pour un montant total maximum de 15 millions d'euros via le fonds de développement économique et social (FDES) sous la forme d'un contrat de prêt dont la mise en œuvre « en miroir » de 15 tranches successives d'un million d'euros chacune sur 3 ans est conditionnée à un apport d'Europlasma au profit de Valdunes Industries. À ce jour, le solde d'emprunt disponible lié à ce contrat s'élève à 11 M€.

En outre, les Forges de Tarbes peuvent encore recevoir à la date de ce communiqué près de 2,1 M€ d'avances remboursables, qui seront débloquées en fonction de l'avancement des investissements visant à augmenter la capacité et la robustesse du site. De plus, dans le cadre de la reprise de Fonderie de Bretagne, Europlasma a reçu (i) la confirmation de l'engagement financier de Renault à hauteur de 25,8 M€ au titre du maintien d'un plan de soutien aux efforts de

diversification du site (dont 10M€ ont déjà été mis à disposition afin de financer les charges d'exploitation et le lancement du projet industriel) et (ii) l'accord de principe de l'État et des collectivités locales jusqu'à 18,8 M€.

Enfin, Europlasma et le fonds Environmental Performance Financing ont conclu le 23 avril 2024⁶ un contrat de financement obligataire pour un montant nominal maximum de 30 M€ sur 36 mois sous la forme de bons d'émission. A ce jour, Europlasma peut encore disposer de 17 M€ au maximum dans le cadre de ce financement.

En conséquence, le Conseil d'administration d'Europlasma considère que l'utilisation de la convention de présentation des comptes consolidés selon le principe de continuité d'exploitation est justifiée au vu :

- Des mesures mises en œuvre pour permettre au Groupe d'assurer ses besoins de trésorerie, notamment grâce aux financements précités ;
- De la confirmation des commandes du segment Industries et de la maîtrise des coûts de production ;
- De la signature en 2024 par les Forges de Tarbes de commandes pour la fourniture de près de 66 000 pièces et d'un accord de coopération avec une entreprise publique ukrainienne affiliée à l'industrie de défense Ukrainienne pour la fourniture de pièces utilisées dans la fabrication des obus de 155mm portant sur la fourniture de 360 000 pièces sur 3 ans.

Perspectives 2025

En 2025, le Groupe Europlasma poursuit ses efforts et ses investissements afin d'améliorer la compétitivité de ses outils de production et de mettre en œuvre les plans de retournement des différents sites. Il s'attache également à intégrer pleinement Fonderie de Bretagne au sein du Groupe afin de favoriser les synergies.

Le segment « **Industries** » devrait poursuivre sa forte croissance, en bénéficiant de la forte demande à l'échelle européenne pour la production de corps creux. En particulier, Les Forges de Tarbes ont engrangé ces derniers mois de nombreuses commandes et reçoivent régulièrement des marques d'intérêt de munitionnaires de pays d'Europe. La production effectuée à Tarbes est en forte accélération depuis le début de l'année (+149% au 1^{er} trimestre par rapport à la même période en 2024) et est en ligne avec les objectifs du Groupe pour l'ensemble de l'exercice.

En outre, la mise en production rapide et massive de corps creux pour la fabrication d'obus de mortiers par Fonderie de Bretagne (FDB) à compter du second semestre 2025 devrait favoriser l'exécution du plan de retournement de FDB ainsi que l'émergence de synergies au niveau du Groupe. Valdunes s'appuiera pour sa part sur une bonne dynamique commerciale, en France comme à l'international (en particulier en Europe et en Asie).

Le segment « **Déchets dangereux** » devrait continuer à être impacté en 2025 par un arrêt temporaire de l'usine Inertam, notamment en raison de travaux d'amélioration du procédé et d'une maintenance approfondie de l'outil industriel. Toutefois, cet impact pourrait être réduit compte tenu de l'intégration des compétences des équipes de FP Industries en matière de dépollution. Europlasma devrait ainsi être en capacité de proposer une offre complète associant la déconstruction des toitures en fibrociments, le démantèlement et le désamiantage de ces structures, leur solarisation ainsi que le traitement définitif par vitrification des déchets amiantés opéré par Inertam.

Le segment « **Décarbonation** » devrait poursuivre son développement grâce à l'expertise de la filiale Chopex et aux nombreux appels à projets contribuant à accompagner le développement du parc d'unités de valorisation énergétique à partir de CSR. Le développement de cette filière permettra de valoriser énergétiquement, notamment dans l'industrie, des déchets qui ne peuvent être recyclés sous forme de matière et qui résultent de refus de tri.

Enfin, le segment « **Solutions plasma** », qui porte les investissements R&D du Groupe, entend poursuivre son développement via le modèle de collaboration avec des industriels parties prenantes aux projets.

⁶ [Voir le communiqué du 23 avril 2024.](#)

Mise à disposition de la documentation

Les comptes consolidés au 31 décembre 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Les procédures d'audit des comptes ont été effectuées. Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2024, le rapport financier annuel intégrant le rapport de gestion et les rapports des Commissaires aux comptes afférents à ces états financiers seront disponibles sur le site Internet www.europlasma.com, dans la rubrique « [Information réglementée](#) » dès que possible et fera l'objet d'un communiqué de mise à disposition.

Indicateurs alternatifs de performance

Pour les besoins de sa communication financière, en complément des agrégats comptables définis par les normes IAS/IFRS, Europlasma utilise des indicateurs alternatifs de performance (IAP) établis conformément à la position de l'AMF DOC-2015-12. Le tableau ci-dessous recense ces indicateurs et renvoie à leur définition ainsi qu'à leur rapprochement avec les agrégats définis par les normes IAS/IFRS.

IAP	Définition	Rapprochement
EBITDA	Résultat net de l'ensemble consolidé, augmenté de l'impôt sur les bénéfices, des charges financières nettes des produits financiers et des dotations aux amortissements et aux provisions (y compris perte de valeur des goodwill) nettes des reprises.	Paragraphe « Performance des activités » pages 2, 3 et 4 du présent document, l'EBITDA est obtenu en retraitant du résultat opérationnel les dotations nettes aux amortissements et dépréciations et les autres charges et produits opérationnels non récurrents.

À propos d'EUROPLASMA

Créé en 1992, Europlasma est un groupe français présent dans des secteurs industriels stratégiques tels que la défense et contribue à la préservation de l'environnement grâce à ses solutions uniques de destruction des déchets dangereux ainsi qu'à la décarbonation des industries. Le Groupe est constitué de 3 grands pôles d'activité :

- **L'industrie** : fabrication de pièces forgées et fondues (corps creux, roues de train...) et de feuilles d'aluminium anodisées pour condensateurs ;
- **La dépollution** : solutions de traitement de l'amiante, crasses d'aluminium, cendres volantes ;
- **La décarbonation** : production d'un combustible (CSR) à partir de déchets non recyclables en substitut d'énergies fossiles.

L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR001400PDG8 - ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Contacts :

Europlasma

Relations actionnaires – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 679 – europlasma@actus.fr

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europlasma et à ses activités. Europlasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information réglementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22), de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré comme un marché de croissance des PME. Les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europlasma ou que Europlasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europlasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europlasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.

La société EUROPLASMA rappelle qu'elle a mis en place en avril 2024⁷ un financement sous forme de bons d'émissions d'obligations convertibles en actions nouvelles de la Société avec bons de souscriptions d'actions attachés le cas échéant avec la société Environmental Performance Financing, société du groupe Alpha Blue Ocean, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la Société. Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées sur le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la Société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la société Environmental Performance Financing. Les investisseurs sont donc invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la Société dans la mesure où ces opérations de financement peuvent avoir un fort impact dilutif, particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La Société rappelle que cette opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place. Les investisseurs sont notamment invités à prendre connaissance des risques afférents à ces opérations, mentionnés dans le communiqué ci-dessous ainsi qu'au chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information réglementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com).

⁷ [2024-04-24-Financement-OCABSA-EPF-2024_VDEF.pdf](#)